CANARDAGE

Une volée de bois vert dans la chaudière

Transformer au bois une ancienne centrale à charbon, ce n'est pas forcément bon.

C'EST une centrale à charbon pas vraiment modèle, et en bout de course. Pour produire de l'électricité, elle crache pas moins de 600 000 tonnes de CO_2 par an. Et ça fait près d'un demi-siècle que ça dure. Un vrai cauchemar pour écolo. Après l'avoir rachetée, en 2008, le groupe allemand E.ON, l'un des plus grands fournisseurs mondiaux d'électricité et de gaz, promet aujourd'hui de la transformer d'un coup de baguette magique en une centrale verte et vertueuse, fonctionnant non plus avec de l'affreux charbon (ou du moins très peu), mais surtout avec du bois et des déchets agricoles (ce que, en termes écolos, on appelle la « biomasse »). Dans le genre, ce serait la plus puissante de France, capable d'approvisionner 440 000 foyers. Sur le papier, ce projet grandiose paraît nickel. Mais vu de près…

Chauffer les étoiles

Déjà, lorsque, en 2011, Eric Besson, alors ministre de l'Energie, lance un appel d'offres pour les centrales à biomasse, qu'il veut développer d'urgence pour répondre aux objectifs du Grenelle de l'Environnement, le projet d'E.ON manque d'être refusé. *« Sur quinze projets différents, nous avons classé celui d'E.ON en dernière position,* se souvient-on à la Commission de régulation de l'énergie, chargée de mettre en œuvre la procédure d'appel d'offres et de donner son avis (consultatif). *Mais nous n'avons même pas eu le temps de délibérer que, déjà, le gouvernement communiquait publiquement les résultats pour dire qu'il les sélectionnait tous ! »* Il faut dire que les élections étaient proches…

En quoi la future centrale de Gardanne n'est-elle pas le modèle de vertu verte qu'elle prétend être ?

D'abord, elle ne produira que de l'électricité. La chaleur dégagée par la combustion, qui dans l'écrasante majorité des centrales de ce type est utilisée pour chauffer des logements, sera ici purement et simplement relâchée dans la nature. Du coup, son rendement énergétique ne dépassera guère les 41 % (alors qu'il est d'ordinaire de 80 %). Pour Pierre-Marie Abadie, directeur de l'Energie au ministère de l'Ecologie, *« c'est un désastre en termes d'utilisation de la ressource ».* Et Claude Calvet, du Collectif vigilance citoyen de Gardanne, d'ajouter : *« Cela signifie que, sur trois arbres brûlés, un seul servira à faire de l'électricité, pendant que les deux autres iront chauffer les étoiles. Une aberration écologique. »* Réponse gênée de l'industriel : *« Oui, cette installation sera capable de fournir de la chaleur. Nous sommes en train de rechercher activement des consommateurs. »* Il était temps.

Ensuite, pour faire tourner sa centrale, E.ON va faire des razzias sur les forêts avoisinantes. Il lui faut en effet 855 000 tonnes de bois par an : rondins, plaquettes, granulés, copeaux, sciure, déchets verts, bois de palette, d'emballage, tout est bon à prendre. E.ON va donc aller piocher dans les forêts situées dans un rayon de 400 km, en Provence, dans le Languedoc-Roussillon, le Rhône-Alpes, l'Auvergne et jusqu'au fin fond du Midi-Pyrénées. Et, là, ça coince : plus d'une centaine de maires des Alpes-de-Haute-Provence ont signé, en décembre, un texte qui dénonce cet incinérateur *« qui, non content de piller toute la ressource locale, va désorganiser les réseaux d'approvisionnement et ruiner la filière locale, laquelle alimente aujourd'hui 55 petites chaufferies ».* Au total, dans toute la Région Paca, ce sont 242 chaufferies à bois qui seront fragilisées, si ce n'est menacées de disparition. Il faut dire que le bois est si rare dans le coin que, durant les dix premières années, E.ON a prévu d'en importer 335 000 tonnes du Canada, des Etats-Unis, de Russie, de Hongrie, d'Estonie, de Lituanie, de Lettonie, de Roumanie… Et vive les transports verts !

L'oseille, c'est vert !

« En aucun cas la mise en service de la centrale ne grèvera le développement du réseau régional, jure Pierre-Jean Moundy, responsable des relations institutionnelles chez E.ON.

En tout cas, pour le développement du groupe, c'est tout bénef : cette centrale est un merveilleux capteur d'argent public. Si E.ON l'avait gardée en l'état, il aurait dû raquer dur pour avoir le droit d'émettre autant de CO_2. Mais, en la reconvertissant, c'est le contraire ! En effet, EDF s'est engagé à lui verser 75 millions d'euros par an, en lui rachetant le mégawattheure à 115 euros (contre 49,50 euros pour le nucléaire ou 82 euros pour l'éolien terrestre). Au total, sur vingt ans, pas moins de 1,5 milliard d'euros atterriront dans ses caisses, gentiment offerts par les clients d'EDF.

Bonjour la facture « verte » !

Professeur Canardeau

JEAN-FRANÇOIS COPÉ



Pour Force ouvri la lutte finale c'est la solution fi

« LE syndicaliste de Nouvelle-Calédonie », bimestriel des camarades de Jean-Claude Mailly, est du genre très énervé. Dans sa dernière livraison, ce pétillant organe syndical considère que la Direction du travail et de l'emploi *« devrait être purement et simplement supprimée »,* ce qui permettrait de *« réaliser d'énormes économies ».*

La raison de ce courroux : *« Ces marionnettes de l'ombre arrivent à détruire le mouvement syndical au profit du patronat. »*

Et, pour les remettre dans le droit chemi calistes FO né ont une soluti s'agit d'envoy tionnaires odie sent en Nouve faire un petit v en Allemagne.

Et d'ajouter *que l'homme à tache qui a fait reur ne soit pl accueillir. Pe petit stage à Da rait fait du bi remettre les id*

Et si Mailly par remettre idées de ses a Nouméa ?

Un bien bio procè

UN viticulteur bio qui ose se passer d'insecticide quand le préfet lui intime d'arroser sa vigne ? Ça mérite la correctionnelle ! Et Emmanuel Giboulot, vigneron en Côte-d'Or, n'y coupera pas. L'affaire remonte à juin 2013. Craignant une épidémie de flavescence dorée, une maladie mortelle pour la vigne, le préfet pond un arrêté : tous les viticulteurs du département devront traiter leurs vignes pour lutter contre la cicadelle, l'insecte qui répand la maladie. Emmanuel Giboulot, lui, refuse de traiter ses 10 hectares de chardonnay et de pinot noir. *« Il y avait eu quelques plants contaminés en Côte-d'Or en 2011 et en 2012, mais rien n'indiquait une pandémie »,* explique le vigneron. Les services de l'agriculture, eux, pensent le contraire.

Il existe bien un insecticide bio, le Pyreve cicadelle sans ronnement, m *« Le produit d'autres insect la régulation éviter les para* Emmanuel Gi

Reste une fe certains vigner d'acheter le vider… dans le de contrôle, ils ment exhiber l et jurer qu'ils o duit. Mais not bio, lui, n'achèt

CHRISTINE LAGARDE
VEAU ENTENDUE !

Révolte des scribes au Louvre

HOLLANDE CHEZ OBAMA